

RFSO: 20-13-6003 and 20-13-6004 QUESTIONS AND ANSWERS

Question 17:

M4 #4.4 - Q&A #8 states “The three project summaries need to show that the four persons, one senior from each of the four categories has worked on at least one of the projects, but not all senior resources need to have worked on every project. In other words, all of the senior resources need to have worked on at least one of the three projects, but not all of the projects.”

We wish to request that DIAND include the opportunity for bidders to present their Core Intermediate resource for this requirement as well as some of their Senior resources. This will allow bidders to provide project summaries for potentially more relevant and stronger projects and at the same time demonstrating that the intermediate resources have also gained valuable project experience. Would the Crown consider amending the response to Q&A #8 to read as follows:

“The three project summaries need to show that four of the five persons, one Senior or Intermediate has worked on at least one of the projects, but not all senior and Intermediate resources need to have worked on every project. In other words, at least three senior resources and one Intermediate resource need to have worked on at least one of the three projects, but not all of the projects.”

Answer 17:

No. With this requirement, NCSP is seeking evidence of experience of the Bidders’ Senior level resources at a senior level in projects, as well as a degree of continuity of the Bidders’ resources experience with the bidding entity. This requirement remains unchanged.

DDP 20-13-6003 et 20-13-6004

Question no 17 :

Le critère O4.44 – Q et R no 8, stipule ce qui suit « Les trois résumés de projet doivent indiquer que les quatre personnes, soit une ressource principale de chacune des quatre catégories, ont travaillé à au moins un des projets, mais il n’est pas nécessaire que toutes les ressources principales aient travaillé à chaque projet. Autrement dit, toutes les ressources principales doivent avoir travaillé à au moins un des trois projets, mais pas à tous les projets. »

Nous voulons demander que le MAINC permette aux soumissionnaires de présenter leurs ressources intermédiaires de base pour cette exigence ainsi que certaines de leurs autres ressources principales. Les soumissionnaires pourront ainsi présenter des résumés de projet pour des projets potentiellement plus pertinents et plus solides et, du même coup, démontrer que les ressources intermédiaires ont également acquis une précieuse expérience de projet. Est-ce que l’État pourrait envisager de modifier la réponse aux Q et R no 8 pour se lire ainsi :

« Les trois résumés de projet doivent indiquer que quatre des cinq personnes, soit une ressource principale et une ressource intermédiaire, ont travaillé à au moins un des projets, mais il n'est pas nécessaire que toutes les ressources principales et intermédiaires aient travaillé à chaque projet. Autrement dit, au moins trois ressources principales et une ressource intermédiaire doivent avoir travaillé à au moins un des trois projets, mais pas à tous les projets. »

Réponse no 17 :

Non. Avec cette exigence, le Programme des sites contaminés du Nord (PSCN) recherche la preuve d'expérience des ressources de niveau supérieur des soumissionnaires à un niveau supérieur des projets, en plus d'un degré de continuité de l'expérience des ressources des soumissionnaires avec le soumissionnaire. Cette exigence reste inchangée.